



Marchandise impaye et cheque impaye

Par **sunhah**, le **12/04/2010** à **00:30**

Bonjour, je vous envoie ce mail pour savoir sur un marchandise impaye. L'an 2004, je me suis engage d'acheter un marchandise d'un fournisseur de monaco a fin de l'exporter vers pay etrange. La somme etais environ 600 000 Euros. Il est vrais que cette somme etais assez important pour moi mais comme j'ai trouve un acheteur au pay etrange, je me suis engage avec le fournisseur de monaco de faire cette transaction ensemble. Le fournisseur de monaco m'a propose de lui envoyer 8 cheques de ma societe pour qu'il encaisse un par un quand je receptionne l'argent de mon acheteur. Je lui ai bien explique qu'il n'y a pas d'argent dans le compte de ma societe donc il devait attendre mon signal a fin d'encaisser les cheques. Donc jusqu'a 4 em cheque (la somme du 450000 euros), nous avons pas eu le probleme donc mon acheteur a bien envoye le montant et le fournisseur de monaco a bien encaisse les 4 cheques au montant de 450,000 euros. Mais a la fin de livraison, mon acheteur m'a envoye une reclamation de marchandise donc il m'a confirme que la marchandise ne correspond pas ce qu'on avait convenu. Je leur demande de me fournir les documents necessaires donc J'ai transmit ces documents au fournisseur de monaco et il ne voulait pas m'ecoute. Quelque jours plus tard, j'ai recu un cout fil de mon banquier qui m'a dit que je suis devenu interdiction de chequier et de fermer mon compte plus rapidement possible. Car le fournisseur de monaco a mit les 4 autres cheques sans me demander. Depuis, je suis devenu deficitaire parce qu'il a prit tout l'argent de mon compte et je n'avait meme pas le moyen de prendre un avocat. En plus, il m'a menace de me mettre dans le prison si je lui rend pas le reste d'argent (150,000 euros). Donc je lui ai propose de reprendre ses marchandises car mon acheteur etait pret a payer les frais de transport a fin de lui rendre ses marchandise. Il m'a repondu qu'il est pret a reprendre ses marchandise a moitie prix qu'il nous a vendu. Donc pour ne pas avoir le probleme avec lui, je lui ai donne mes marchandises au moitie prix que j'ai paye. Apres qu'il a recu mes marchandises, il a recommence a m'arceler pour reclamer le reste de somme. Je lui ai demande de patienter mais comme j'ai tout perdu et j'ai ferme ma societe, je n'ai pas moyen de trouver l'argent et je

suis profondement deprime. j'ai meme probleme de chute de cheveux a cause de cette histoire. merci de votre attention et j'espere d'avoir votre reponse. mes meilleurs salutations